

ALVEA - T-PSO
66 RUE ACTIPOLE LES TOURS
46400 ST LAURENT LES TOURS

FACTURE N°
FP06194021



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 600 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

ADRESSE DE LIVRAISON	LA VALETTE MR MALEVILLE ALAIN LA ROMIGUIERE 46100 VIAZAC		ADRESSE DE FACTURATION
	N° CLIENT 81249249	DATE 14/08/2025	
POUR NOUS CONTACTER			
Tél : 05 65 38 18 96 entreprises.lim@ps0.totalenergies.com			

GAEC LA VALETTE
LIEU DIT LAROMIGUIERE
MR MALEVILLE ALAIN
46100 VIAZAC

DESIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
ATTESTATION POUR FISCALITE REDUITE VALABLE JUSQU'AU 25/10/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	1500,00 L			675,00/1000L	1012,50
Produit P00972 :					
L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers					
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR 30j nets	1012,50	20 %	202,50	€ HT	1012,50 €
				€ TVA	202,50 €
ÉCHÉANCE	14/09/2025			NET À PAYER ▶	1 215,00 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélevement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera automatiquement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable.
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur en vigueur les jours suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D 441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Foul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION: produits pétroliers destinés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANÉY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

N° CLIENT
81249249
DATE
14/08/2025

N° FP06194021
NET À PAYER
1 215,00

7
2/ 2
485482 6925 5175